

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10

L'an deux mille dix-sept

le vendredi 13 avril, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est rendu, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Jean-Pierre KOËGLER.

DATE DE LA CONVOCATION

le 7 avril 2018

Étaient présents : Jean-Pierre KOËGLER, Jean-Baptiste MÉRILLOT, Jacques GRANGEREAU, Nicolas GETE, Daniel BERTOCCHI, Annick VACELET, Céline PICHON, Andgeline OZEREE, Gérard PIANET.

DATE D’AFFICHAGE

le 22 avril 2018

Étai(en)t excusé(e)(s) :

Était absent : Alexis MURA.

Est désigné Secrétaire de séance : Daniel BERTOCCHI.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Affectation du résultat, du budget communal, de l'exercice 2017.

Le Maire rappelle, à l'Assemblée que, le résultat, engendré par le vote du compte administratif, des différentes sections, est sujet à une affectation dans le budget 2018.

n° 2018 - 07

DÉSIGNATION	RÉSULTAT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE : 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
- Budget principal			
Investissement	- 2 801,01	- 22 166,79	- 24 967,80
Fonctionnement	180 186,63	20 529,36	197 914,98
TOTAL	177 385,62	- 1 637,43	172 947,18

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
à l'UNANIMITÉ,

- DÉCIDE d'affecter les résultats ci-dessus, de la manière suivante :

Affectation de l'excédent de fonctionnement de **172 947,18 €** au compte RF 002 ;

Affectation du déficit d'investissement de **24 967,80 €** aux comptes DI 001 et RI 1068.

les an, mois et jour que dessus,

Le Maire



Jean-Pierre KOËGLER